

CONSEIL D'ÉCOLE N° 03

PROCES - VERBAL

Date du conseil d'école : 21/06/2021

PARTICIPANTS :

Fonction	NOM et Prénom	présent
Présidente	RAYNAUD-VAYSSIERE Ségolène	X
I.E.N.	BURKIC Jean-Paul	
Maire ou représentant	ZITTE Jean Luc	
	PATEL Mémouna	X
Enseignants	LEGROS Sabrina	X
	BERSEGOL Carole	X
Parents élus	GOVINDAMA Armonie	
	MOURAMAN Katharina	
	MDAHOMA Ibrahim	X
	SOUPRAMANIEN Mélissa	X
	NARSIMOULOU Myma	

Le Secrétaire de séance :

NOM Prénom :

LEGROS Sabrina

Signature :



Représentant de parents

d'élèves:

NOM Prénom :

MDAHOMA  
Ibrahim

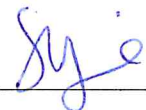
Signature :



La Présidente :

NOM Prénom : RAYNAUD-  
VAYSSIERE Ségolène

Signature :



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE :

Présentation des participants et remerciements pour la participation à la vie de l'école.

## **1. Parcours de l'élève**

### - Bilan des actions d'aide

En début d'année scolaire, 12,7 % des élèves de l'école ont été repérés, par les enseignants, comme ayant des difficultés importantes, ce qui représente 8 élèves sur 63 (2 en petite section, 5 en moyenne section et 1 en Grande section). En plus des dispositifs d'accompagnement proposés en classe, le réseau d'aide est intervenu pour accompagner 4 de ces élèves. Cette aide a été faite par la psychologue scolaire, Mme Denise Burot, pour trois d'entre eux et par le maître spécialisé à dominante pédagogique, M. Olivier Becque, pour un élève. 6 de ces élèves ont bénéficié des A.P.C. Il y a eu aussi l'organisation de 4 réunions d'équipe éducative pour coordonner les actions entre les partenaires pour trois d'entre eux.

Des Plans d'Aides personnalisés ont aussi été élaborés pour ces élèves.

En fin d'année, 6 des 8 élèves repérés en début d'année ayant des difficultés importantes ont réalisé des progrès significatifs.

Dans le cadre du projet d'école, une action de prévention avec tous les élèves de petite et de moyenne section a été mis en place par l'enseignante spécialisée à dominante relationnelle, Dominique Lustenberger.

### - Bilan des actions de liaison GS/CP

Parmi les 4 volets de la liaison GS-CP, seul le volet concernant les rencontres entre élèves n'a pas pu avoir lieu en raison du protocole sanitaire. Deux conseils de liaison avec l'école élémentaire ont permis d'harmoniser les pratiques d'enseignement, les outils et méthodes et les organisations et dispositifs. Ces échanges ont été complétés par un conseil de cycle 1 entre les deux écoles maternelles du secteur. Enfin, un conseil d'harmonisation prévu le 28 juin permettra aux enseignants de grande section et de CP d'organiser la répartition des élèves pour la prochaine rentrée.

## **2. Projet et vie d'école**

### - Bilan des actions du projet d'école

Le projet d'école a été finalisé et validé dans le courant du mois de février. Une partie des actions ont déjà permis un travail et une réflexion d'équipe en conseil de cycle et une application dans la classe. D'autres actions seront travaillées l'an prochain pour une mise en place rapide.

L'équipe a élaboré une programmation littéraire et le recensement des ressources et méthodes pour favoriser la compréhension dans le cadre de l'action 1.3.

Dans sa suite, l'action 2.5 sur les sacs à albums a été planifiée et débutera à la rentrée scolaire 2021. Le matériel nécessaire a été commandé et sera finalisée à la rentrée par chaque enseignant.

L'action 1.5 sur la résolution problème a conduit l'équipe à réfléchir sur la problématique qui a commencé à compiler des situations pour créer une banque de ressources pour l'école par niveau et par thématique. Cette réflexion sera poursuivie l'an prochain en première période.

L'action 4.5 « Éducation aux premiers gestes écocitoyens » a donné lieu à une sortie pédagogique, à l'intervention du TCO sur le compostage et devrait être complétée par l'intervention de l'office Régional de l'eau sur les économies d'eau. L'école a répondu pour l'an prochain à l'appel à projet l'Eko'lo.

L'action 5.2 « Devenir acteur et spectateur » a permis aux élèves de travailler avec une chorégraphe (pour les PS et les GS) avec « Allons danser », de faire une représentation au Kabardock, d'assister à un spectacle vivant « Bout de soie », d'aller entre deux ou trois fois au cinéma au cours de l'année. Toutes les classes de l'école ont participé à la grande lessive en organisant une exposition à l'extérieur de l'école sur le thème des jardins suspendus.

La directrice rappelle les ambitions de l'action sur l'éducation à la santé et en particulier le volet sur l'équilibre alimentaire des enfants. Plusieurs concertations ont conduit l'équipe, les parents volontaires et l'Iren avec le soutien de la cité éducative et de la municipalité à l'élaboration d'actions sur ce thème. Elles seront mises en place l'année prochaine.

Mme Guezelot, infirmière de la PMI est intervenue à l'école sur l'hygiène bucco-dentaire. Les élèves de grande et moyenne section procèdent depuis lors à un brossage des dents après la cantine. Mme Patel souligne l'implication de la municipalité sur ce projet. Elle informe qu'une nutritionniste municipale est en cours de formation pour ensuite développer la sensibilisation à l'équilibre alimentaire dans les écoles notamment.

Elle propose aussi aux parents d'élèves élus, pour l'an prochain de partager un repas à la cantine afin qu'ils découvrent la restauration scolaire et qu'ils donnent leur avis. Elle précise que l'objectif de la municipalité est de rendre les repas gratuits mais qu'il faut avant réduire les déchets et former les agents de restauration au grammage des quantités mises dans les assiettes.

- Intervention de M. Funteu, sur l'action sur l'éducation à la santé : Monsieur Funteu n'a pas pu être présent à ce conseil.

## **3. Fonctionnement de l'école**

### - Bilan des exercices de sécurité

L'ensemble des exercices de sécurité ont été effectués. Le dernier exercice incendie a été repoussé en raison de la

panne de l'alarme incendie. La réparation a été faite aujourd'hui et a permis de faire un exercice. La directrice rappelle qu'il n'y a pas de signalisation de l'accès pompier devant le portail de l'école côté rue de La commune de Paris et que donc les voitures s'y garent régulièrement. Elle rappelle aussi que les plans de l'école ne sont plus conformes en raison des travaux récents qui ont modifié les locaux. Une demande de mise à jour avait été transmise en début d'année scolaire.

Il avait été noté que, en cas de procédure de mise en sûreté pour intrusion malveillante, l'absence de rideau était problématique. La mairie a fait passer un marché pour les remplacer.

La question de l'absence d'une clef du portail, accessible à tous les adultes de l'école à tout moment, reste un problème car cela nécessite de systématiquement solliciter la directrice ou la référente de cantine pour ouvrir la porte. Pour fermer les portes des classes en cas d'intrusion malveillante, la pose d'un loquet intérieur sécuriserait les salles de classe.

#### - Bilan sur le protocole sanitaire

La classe de petite section a été fermée la semaine du 24 au 30 mai en raison d'un cas positif au Covid parmi les élèves. L'enfant fréquentant la garderie, les 8 élèves allant au périscolaire ont aussi été placés en septaine. Ces dispositions ont permis d'éviter d'autres contaminations.

L'école applique de façon rigoureuse le protocole et la directrice remercie les familles et les agents municipaux qui ont respecté les contraintes sanitaires depuis le début de l'année scolaire.

Les évolutions récentes sur la fin de l'obligation du port du masque en extérieur en métropole ne concernent pas pour l'instant La Réunion.

#### - Bilan financier de la coopérative scolaire

Carole Bersegol est la mandataire de la coopérative scolaire qui est affiliée à l'association OCCE. Elle transmettra le bilan comptable en fin d'année scolaire.

En août 2020, il y avait 1201 euros sur le compte bancaire de l'association.

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- Matériel pédagogique : Chaque classe a reçu le montant des dons et cotisations que les familles ont faits. Cela a permis aux enseignants de compléter le matériel pédagogique utilisé au quotidien en classe. Au total, les trois classes ont reçus 1894 euros. A cette somme, on déduit l'adhésion à l'OCCE (130 euros).
- Sorties scolaires : 730 euros
- Achat de livres pour Noël : 85 euros
- Goûters de Noël : 52 euros
- Achat de papeterie et pharmacie : 174 euros

La vente de photos a permis à l'école de sortir un bénéfice de 335 euros : 1236 euros

Le solde clôturera avec 1084 euros en banque.

Le bilan annuel des comptes sera transmis à l'OCCE pour vérification au mois d'août.

L'équipe remercie les parents pour leur adhésion à cette coopérative.

La directrice remercie au nom de l'équipe la gestion rigoureuse de Madame Bersegol dans ses fonctions de mandataire. Un nouveau mandataire devra prendre la suite à la rentrée d'août 2021.

#### - Préparation du bureau des élections pour l'année 2021-2022

Au cours de la deuxième semaine après la rentrée scolaire, la directrice réunira les parents d'élèves élus pour fixer le bureau des élections 2021-2022. Le rôle des parents d'élèves sera présenté par écrit et lors des réunions de rentrée afin de mobiliser de nouveaux candidats aux élections. L'équipe remercie les parents présents et espère pouvoir développer une implication supérieure dans la vie de l'école pour l'an prochain.

### **4. Organisation de la rentrée 2021**

#### - Organisation de l'admission des futurs élèves

Les admissions à l'école sont en cours actuellement et se font sur rendez-vous individuel en présence de l'enfant. En plus des démarches administratives, ce moment permet une visite de l'école et de premiers échanges autour de la scolarisation. Comme le prévoit l'action du projet d'école, un livret d'accueil est remis aux parents lors de l'admission, il présente l'école, l'organisation de la rentrée et les objectifs de l'école maternelle. Un lien pour un padlet intitulé «Je rentre en petite section à l'école maternelle Yvonna Bigot» est aussi transmis aux parents. Il permet aux familles de trouver sur un seul document les ressources de l'éducation nationale (programmes, mallette des parents, liens sur les textes réglementaires sur différents sujets). Enfin, pour les parents qui le souhaitent, une réunion d'information, à effectif limité, est proposée sur deux créneaux. Ces éléments correspondent à l'action « préparer la première rentrée » du projet d'école. Tous les élèves de petite section rentreront le lundi 16 août au matin.

#### - Structure prévisionnelle

A la rentrée, une ouverture est prévue pour notre école et nous serons donc à 4 classes. Cela permettra le dédoublement des effectifs en classe de grande section. A ce jour, il y a 18 élèves de petite section, 23 moyens et 19

grands. Avec ces effectifs, qui peuvent encore évoluer, l'équipe envisage une classe de petite section, une classe de moyens, une classe de moyens – grands et une classe de grand.

Mme Carole Bersegol, nommée sur un remplacement long quitte l'école et nous la remercions pour la collaboration cette année. Les parents s'associent à ces remerciements. Mme Pascale Lebreton a été nommée sur le poste vacant. Un autre poste est en attente de nomination.

## **5. Mairie**

### - Personnel

L'équipe remercie le personnel municipal de l'école (atsem, service de restauration et garçon de cour) pour son investissement auprès des élèves et son sérieux. Avec l'ouverture de la classe, une nouvelle atsem va-t-elle être nommée ? Mme Patel confirme qu'un agent supplémentaire sera affecté sur l'école à la rentrée. Son recrutement se fera pendant les congés.

### - Locaux

L'équipe remercie la municipalité pour le spectacle offert aux élèves dans le cadre du Kabarmarmaye et salue la qualité de la prestation qui était tout à fait adaptée aux élèves de maternelle.

L'équipe remercie la municipalité pour les travaux réalisés récemment notamment pour la mise en place de brises vue côté rue de la commune de Paris. La directrice reformule les demandes suivantes :

- le remplacement ou réparation des jeux de cour cassés et enlevés ;
- le remplacement ou la pose de rideaux (pour des raisons de sécurité et d'ambiance thermique)
- la mise en place de toilettes supplémentaires (Il y a dans l'école, 4 toilettes adultes et 2 toilettes enfants pour les filles et 2 toilettes + 2 urinoirs pour les garçons). C'est insuffisant.
- la pose de voile d'ombrage (risques liés au rayonnement solaire)
- la signalisation de l'accès pompiers
- la mise en conformité du plan d'évacuation de l'école
- la réparation de l'interphone

Elle demande aussi pour les agents municipaux et pour les enseignants des tabourets réglables pour permettre aux adultes de se déplacer à hauteur d'enfant et éviter les risques liés aux postures au travail ainsi qu'un fauteuil de bureau pour la direction de l'école.

Mme Patel informe les parents que la municipalité agit, dans le cadre de la cité éducative, pour la réduction de la fracture numérique en fournissant des tablettes aux familles qui n'en n'ont pas et en proposant des formations numériques pour les accompagner dans la prise en main de ces nouvelles technologies. Elle sollicite les représentants de parents pour diffuser ces informations aux des parents d'élèves.

**Fin de séance : 17h45**